

## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Maire de MEGEVE informe le public qu'il a prescrit par arrêté municipal du 03 mars 2021, une enquête publique relative à la régularisation de la route de Cassioz faisant suite à la réfection du pont du Moulin Neuf.

A cet effet, Monsieur Yann BZDAK, Commandant de police en retraite, a été désigné comme commissaire enquêteur.

Cette enquête se déroulera à la Mairie de MEGEVE du **mardi 06 avril au mercredi 21 avril 2021 inclus**.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier sera tenu à la disposition du public, en Mairie de MEGEVE, 185 route du Jaillet, à la Direction de l'Aménagement Durable, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h.

Toute observation pourra être consignée sur le registre d'enquête publique déposé en Mairie ou être adressée par écrit au commissaire enquêteur, en précisant « à l'attention de Monsieur Yann BZDAK, commissaire enquêteur », à l'adresse suivante :

*Mairie de MEGEVE - B.P 23 – 74120 MEGEVE*

Le commissaire enquêteur recevra le public à la Mairie de MEGEVE, à la Direction de l'Aménagement Durable, le mardi 06 avril 2021 de 9h00 à 12h00 et mercredi 21 avril 2021 de 14h00 à 17h00.

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public à la Mairie de MEGEVE à l'issue de l'enquête.